RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE RETONFEY

Monsieur le Préfet
Monsieur Pascal BOLOT
9 Place de la Préfecture
57034 METZ

RETONFEY, le 25 mai 2026

Objet : Installation de gens du voyage sur la commune

Monsieur le Préfet,

Le dimanche 24 mai 2026 vers 19h, une trentaine de caravanes s'est installée sur un terrain de football appartenant à la commune et un terrain mis à disposition d'un agriculteur, cadastré section 31 parcelle 322, exploité par la ferme voisine.

Conformément à l'article 9-1 de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, je sollicite auprès de vous la mise en œuvre de la procédure administrative d'évacuation forcée.

Encore une fois, cette installation ne répond à aucune règle de sécurité. Je vous informe également que je porte plainte pour vol et dégradations : branchement illégal sur un coffret électrique de la commune, poteau incendie qui fuit après avoir été forcé, détérioration du terrain sportif avec circulation d'engins (caravanes, voitures, quad…), etc.

Mon 1er adjoint et moi-même avons tenté de nous opposer à cette installation dès que nous avons pu en être informés. J'ai été menacé par la communauté qui a pris possession des lieux et victime d'une tentative de vol de mon téléphone portable. Mon adjoint a voulu bloquer le passage en s'asseyant, pacifiquement, de sorte à manifester son opposition. Quatre personnes parmi les gens du voyage l'ont littéralement jeté de sorte à avoir libre passage.

De ce fait, alors que d'autres alternatives sont possibles, je me retrouve aujourd'hui contraint de les accueillir sachant que la commune ne possède pas les infrastructures adaptées et sur un terrain qui n'est pas prévu à cet effet.

Ce terrain est également utilisé à des fins sportives et la présence de caravanes détériore sa qualité. Alors que la commune renouvelle son label « Commune sportive », cette présence empêche les associations de pratiquer leurs activités et la tenue d'évènements sportifs.

Je tiens encore une fois à souligner que les conditions d'hygiène, de salubrité et de sécurité ne sont pas assurées. Cela constitue un danger pour la population – habitants de Retonfey et gens du voyage – dont je ne peux porter la responsabilité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Maire
M. Christian PETIT

COMMUNE DE RETONFEY (Moselle)

Mairie de Retonfey - 21 Place du Gué – 57645 RETONFEY
Tél. : 03.87.76.64.79 Fax : 03.87.76.70.22
Courriel : mairie-retonfey@wanadoo.fr – Site internet : www.retonfey.fr